

## Dépêche AEF : Réforme de la formation des enseignants : des personnels des Inspé de Toulouse et Paris la jugent "inapplicable"

3-4 minutes

---

Une assemblée générale réunissant 200 personnels de l'Inspé Toulouse Occitanie a adopté une motion sur la réforme de la formation des enseignants le 3 décembre 2019. Ils considèrent que les modalités de conception et de mise en œuvre de cette réforme "ne sont pas acceptables en l'état" et que son application à la rentrée 2020 est "impossible". Un texte similaire a également été voté à Paris, à la suite des précisions du gouvernement sur la réforme de la formation des enseignants le 20 novembre.

La concertation des personnels concernés par la réforme de la formation des enseignants est "inexistante", les documents de travail "lacunaires", le calendrier "intenable" et "de nombreuses incertitudes persistent concernant la nature des épreuves des concours et la mise en stage des étudiants", écrivent les personnels enseignants de l'Inspé Toulouse Occitanie dans une motion adoptée le 3 décembre 2019. La motion avait été initiée par un collectif rassemblant une intersyndicale ([Sgen-CFDT](#), [Snesup-FSU](#), [SNPTES](#), [Unsa](#)) et des personnels non syndiqués. À la suite de ce texte, les enseignants de la mention 1er degré déclarent être dans l'incapacité de se mettre à construire de futures maquettes de masters dans ces conditions.

Une motion similaire a été adoptée à 55 voix pour et aucun vote contre, le 27 novembre, à l'Inspé de l'académie de Paris. Ces personnels refusent l'application des réformes des masters Meef et du concours qu'ils jugent "inapplicables en l'état".

Lors d'une réunion avec les syndicats, le 20 novembre, le gouvernement avait annoncé des précisions concernant ces réformes, notamment sur les modalités des futurs concours qui seraient composés de 4 épreuves dont un entretien professionnel ([lire sur AEF info](#)). À la suite de ces annonces, des organisations syndicales avaient estimé qu'il manquait encore des éléments pour construire les maquettes des futurs masters et notamment sur le contenu des épreuves.